



Le 12 novembre 2019

A l'attention de :

Nathalie APPERE, Maire de Rennes et présidente du Ccas
Emmanuel COUET, président de Rennes Métropole

Copie :

Hubert Chardonnet, élu au personnel
Laurence Quinaut, directrice générale des services
Johan Theuret, directeur général adjoint
Gildas Laëron, directeur des ressources humaines
Emilie Nicot, directrice adjointe des ressources humaines

Madame la Maire, Monsieur le Président,

Lors de notre rencontre, du 15 octobre dernier, vous avez annoncé une augmentation de la participation employeur concernant la protection sociale complémentaire à hauteur de 3 euros pour la prévoyance et de 3 euros pour la complémentaire santé.

Nos échanges s'étant plutôt concentrés sur la question du Rifseep, nous avons finalement peu discuté de votre proposition. Par ailleurs, le cycle de réunion traitant de la PSC prévoyant une nouvelle réunion avec la DRH le 7 novembre, nous imaginions pouvoir y débattre de votre proposition.

Nous avons compris que votre objectif, était, pour 2019, de se rapprocher de la participation moyenne nationale sur la prévoyance.

Nous avons donc été surpris de votre proposition. Nous avons bien noté l'évolution proposée sur la complémentaire santé. Cependant, il nous semble qu'une augmentation de 3 euros ne permettra pas de répondre à l'objectif de convaincre les agents non couverts de souscrire une assurance maladie. De plus, les 3 euros proposés sur la prévoyance ne permettent pas non plus d'atteindre la moyenne nationale qui est à hauteur de 11,40 euros.

C'est pourquoi nous vous demandons de modifier l'évolution proposée en concentrant l'augmentation sur la prévoyance et fixer la participation à 11 euros.

En espérant que vous prendrez en compte notre demande, nous vous prions d'agréer nos salutations respectueuses.

Pour la Cfdt,
Marion Gilbert

Pour FO,
Jerôme Jourdan

Pour Sud,
Gérard Gendrot

Pour la CGT,
Kristine Lesur

Pour l'UGICT,
Philippe Chavroche

Pour l'UNSA,
Damien Rouault